

# Séminaire

## « Le FSE, pour qui ? Pour quoi ? »

*28 mars 2011*

Programme opérationnel FSE « Compétitivité régionale et  
emploi » 2007-2013

en Île-de-France



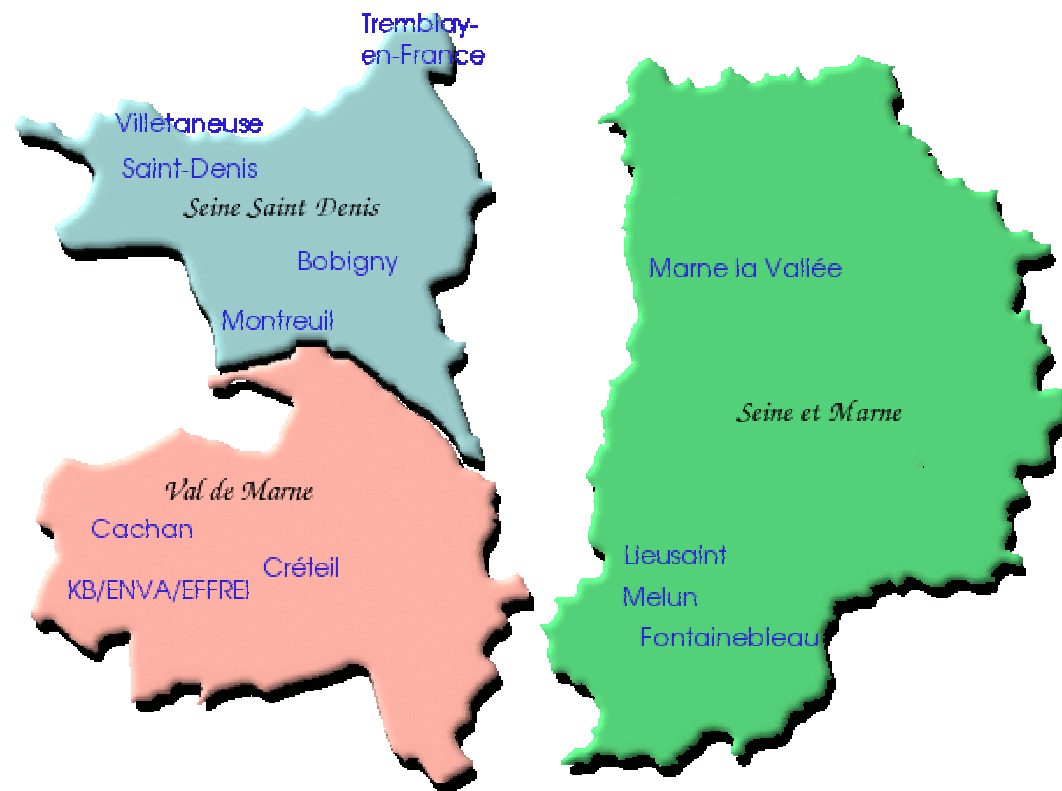
## Quels sont les enjeux du FSE ?

- Permettre la diminution des disparités entre les régions européennes en appliquant la politique publique de cohésion économique et sociale,
- Travailler autour de la thématique « emploi et insertion professionnelle », auprès de publics en difficulté,
- Développer des opérations d'expérimentation et d'innovation,
- Financer les projets du territoire de l'académie de Créteil.



Commun cellule FSE/Séminaire FSE.ppt - 28/03/2011

# Organisation académique



## RECTEUR

### Comité de pilotage

*Recteur - Secrétaire général - Secrétaire général adjoint - Inspecteurs d'académie - Chef de division des affaires financières - Directeur et agent comptable du GIP - Représentant de la DIRECCTE Ile-de-France*

### Orientations politiques

(1 / an)

### Commission technique académique (CTA)

*Secrétaire général - Secrétaire général adjoint - Inspecteurs - Chef d'établissement - Chef de la DE - Directeur et agent comptable du GIP – Responsable et chargées de mission de la cellule FSE – Représentant de la DIRECCTE d'Ile-de-France*

### Validation qualitative et financière des projets

(1/trimestre)

### Cellule d'appui et d'assistance technique FSE

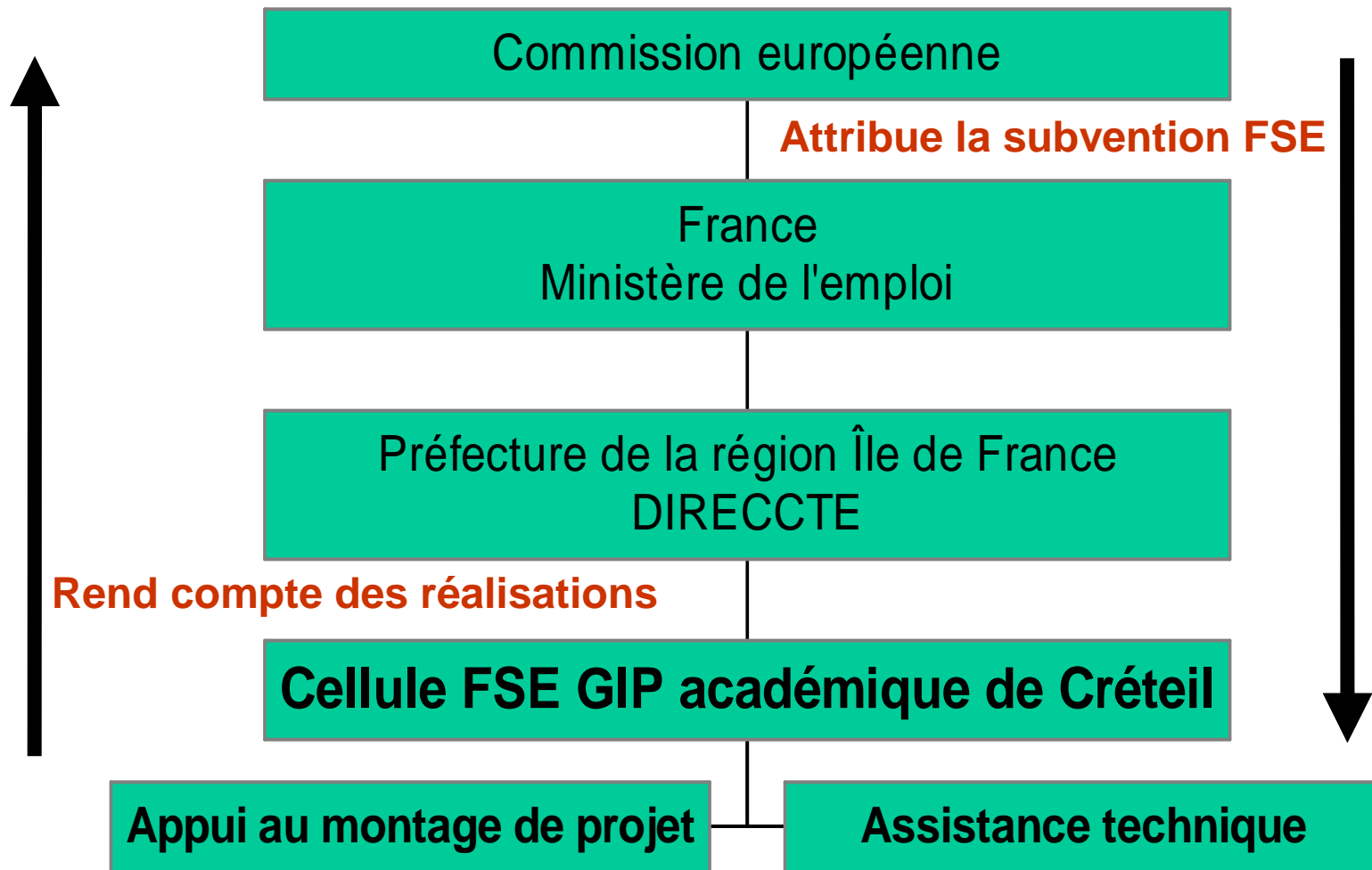
*Responsable – Conseiller en formation continue - Contrôleur de gestion - Chargées de mission - Assistantes*

### Aide à l'émergence de projets

**Accompagnement au montage, au suivi et au bilan des projets**

**Contrôle du service fait avant paiement**

# La cellule académique FSE



# Missions de la cellule académique FSE

## MISSION D'APPUI

- ❖ diffusion de l'information sur la programmation
- ❖ accompagnement des porteurs dans le montage et la formalisation du dossier de candidature
- ❖ accompagnement dans la conduite du projet :
  - mise en œuvre de l'opération
  - suivi administratif et financier en conformité avec règles de gestion des financements européens

# Missions de la cellule académique FSE

## MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

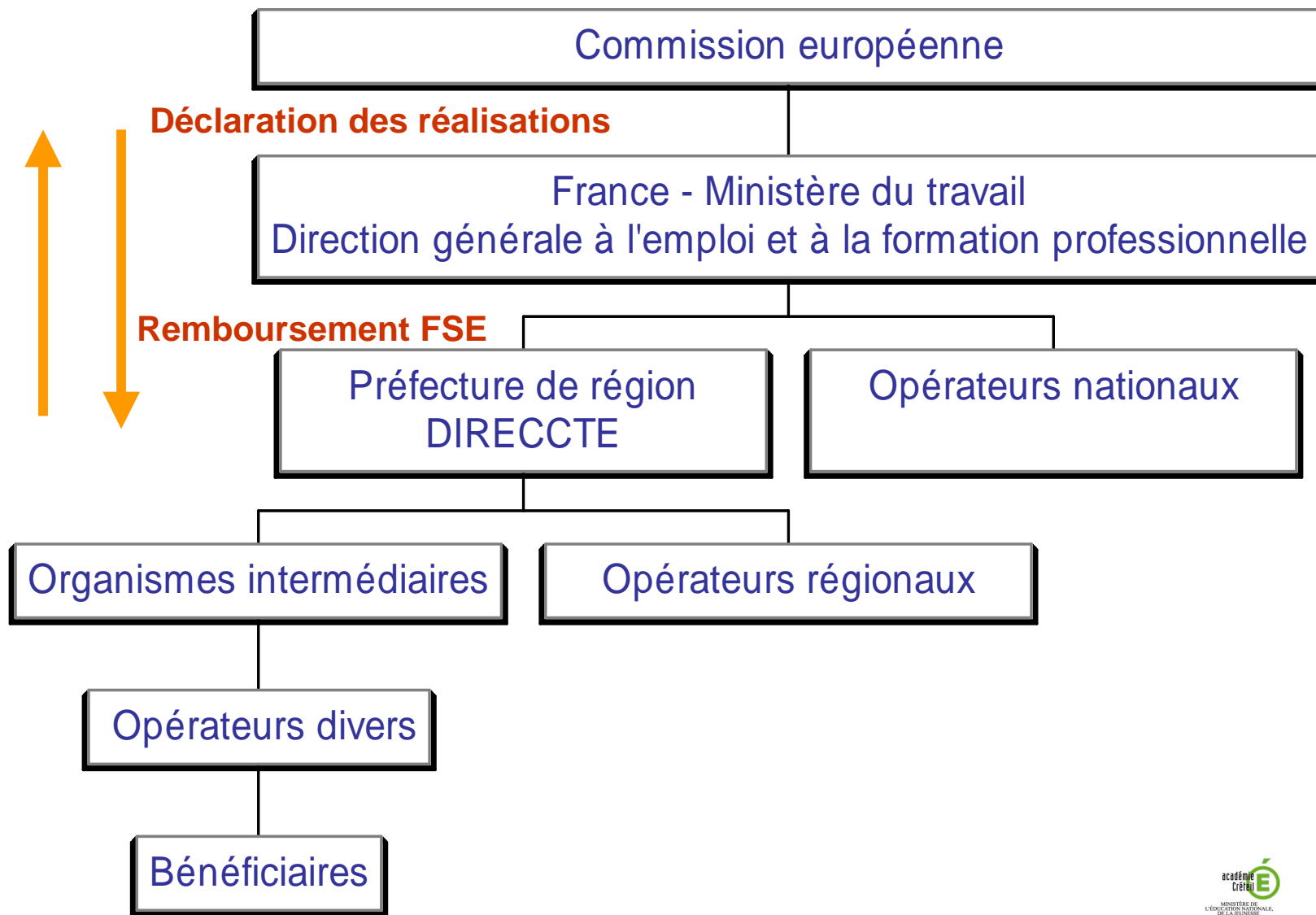
- ❖ **instruction** des projets et **validation** par les commissions techniques académiques (programmation)
- ❖ **gestion de l'enveloppe subvention globale**
- ❖ **suivi et contrôle de service fait des opérations**
- ❖ **actions de communication**

# Gestion de la subvention globale FSE Programme opérationnel 2007-2013





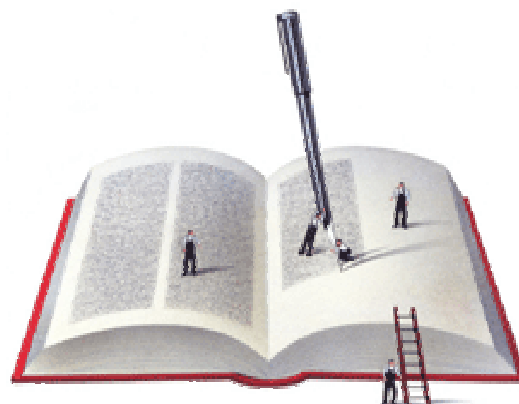
# Organisation de la programmation FSE



## Organisme intermédiaire : **GIP**

1. Dans le cadre de la subvention globale, le **GIP-FCIP** académique porte l'entière responsabilité financière.
  - Conventions pluriannuelles :
    - 2007 à 2009 : 6 793 750 €
    - 2010 à 2013 : 6 173 574 €
2. Une piste d'audit du système de gestion de l'OI a été validée par la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) et par la commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) le 25/09/08.

# Axes et mesures choisis par l'académie de Créteil



# Subventions prévisionnelles FSE

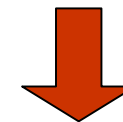
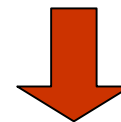
Axes	Prévisionnel 2007/2009	Prévisionnel 2010/2013	TOTAL
1 : adaptation aux mutations économiques	604 113	683 150	1 287 263
2 : accès à l'emploi des demandeurs d'emploi	674 550	665 547	1 340 097
3 : cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations	4 501 986	3 680 000	8 181 986
Appui au montage de projets FSE	208 201	341 700	549 901
4 : capital humain, mise en réseau, innovation et transnationalité	804 900	803 177	1 608 077
<b>Total</b>	<b>6 793 750</b>	<b>6 173 574</b>	<b>12 967 324</b>
5 : assistance technique	161 286	330 000	491 286

# Objectifs et axes d'intervention du FSE

Développer  
l'emploi

Améliorer le  
fonctionnement du  
marché du travail

Investir dans le  
capital humain



## Axe 1

Contribuer à  
l'adaptation des  
travailleurs et des  
entreprises aux  
mutations  
économiques

## Axe 2

Améliorer  
l'accès à  
l'emploi des  
demandeurs  
d'emploi

## Axe 3

Renforcer la  
cohésion sociale,  
favoriser l'inclusion  
sociale et lutter  
contre les  
discriminations

## Axe 4

Investir dans  
le capital  
humain et la  
mise en  
réseau,  
l'innovation

# Axe 1 : contribuer à l'adaptation des travailleurs

- **Diagnostics RH**
- **Préparation d'actions de reconversion des salariés**
- **Actions d'accompagnement des PME**
- **Actions de GPEC**
- **Développement de l'apprentissage et de l'alternance**
- **Actions d'accompagnement des salariés de + de 45 ans**
- **Actions d'accompagnement des bas niveaux de qualification dans les PME**
- **VAE**

## Axe 2 : demandeurs d'emploi

- Actions pour les femmes
- Actions pour les migrants

## **Axe 3 : inclusion sociale**

- **Accompagnement CAE**
- **Soutien aux publics en difficulté particulière d'insertion :**
  - **handicapés,**
  - **illettrés,**
  - **personnes placées sous main de justice**
- **Lutte contre le décrochage scolaire**
- **Lutte contre les discriminations**
- **Actions dans les ZUS**



## Axe 4 : investir dans le capital humain

- Innovations et adaptations pédagogiques
- Actions d'ingénierie pour la formation et l'orientation
- Promotion des TIC
- Projets innovants et expérimentaux

## Les projets réalisés entre 2007 et 2010

- ❖ **88 projets programmés :**
  - 14 144 549 € dont 6 503 574 € FSE**
- ❖ **28 912 bénéficiaires prévus dont :**
  - 16 967 femmes**
  - 11 945 hommes**
- ❖ **coût moyen par projet :**
  - 160 393 € dont 73 187 € FSE**

# La Commission Technique Académique Programme opérationnel FSE 2010-2013



## Critères de recevabilité :

- taux d'intervention FSE : 45 % maximum
- montant souhaité : 23 000 €/an

## Critères de sélection des dossiers présentés en CTA :

1. les personnes les plus en difficulté face à l'emploi et à l'inclusion sociale.
2. la valeur ajoutée du cofinancement européen.
3. le caractère innovant du projet.
4. le partenariat.
5. la qualité de l'évaluation.

## Priorités transversales du FSE

### Objectifs

- Innovation
- Égalité homme/femme
- Égalité des chances
- Développement durable
- Vieillesse active
- Intégration des personnes handicapées

## Quels sont les publics prioritaires ?

- **Publics de bas niveau de qualification**
- **Publics handicapés**
- **Jeunes habitants des ZUS**
- **Jeunes en situation de décrochage scolaire**
- **Migrants**
- **CAE/CUI**
- **Publics sous main de justice**
- **Personnes en situation d'illettrisme**
- **Femmes**

**Pour toute information  
complémentaire, rendez-vous sur  
le site Internet de la cellule FSE de  
l'académie de Créteil :**



**<http://cellulefse.forpro-creteil.org>**